Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le 11/09/2025
ID : 044-214400236-20250905-20250906-DE

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHATEAUBRIANT-ANCENIS
COMMUNE de BOUVRON

Ref : 2025-09.06

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 5 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 septembre à dix-neuf heures et trente minutes, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Municipal de Bouvron, sous la présidence de Monsieur Emmanuel VAN BRACKEL, Maire de Bouvron, dûment convoqués le vingt-huit août deux mille vingt-cinq.

En présence de :
M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Thierry MÉNORET, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, M. Shamy RAVDJEE, M. Max PIJOTAT, et M. Jérôme LE MENE.

Excusés : M. Sylvain MALO ayant donné pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC, Mme Maud BORE ayant donné pouvoir à Mme Caroline GASTARD, M. Albert BICHON ayant donné pouvoir à M. Max PIJOTAT, Mme Héloïse PIERRE ayant donné pouvoir à M. Jérôme LE MENE.

Absents : M. Emmanuel ROUILLE, Mme Murielle LECLERC, Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : Mme Mercedes DUFOUR-GATTI.

ATTRIBUTION DU NOM « PLACE SIMONE RIGAL » A LA PLACE SITUEE ENTRE LA RUE W. ROUSSEAU JUSQU'AU PARVIS DE L'EGLISE –

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles relatifs à la dénomination des voies et places,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le projet de réaménagement du centre-bourg,
Vu la consultation publique menée du 1er avril au 30 juin 2025, ayant permis de proposer et de recueillir les avis des habitants,
Vu le rapport présenté lors de la séance tenue à huis clos avec l'accord à l'unanimité du conseil municipal,
Considérant l'importance de reconnaître et valoriser le patrimoine local,
Considérant le choix de la population lors de la consultation publique,

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 044-214400236-20250905-20250906-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DELIBERE

Article 1 : La place située entre la rue Albert-de-Serrant et le parvis de l'église est dénommée « Place Simone Rigal », en hommage à Madame Simone Rigal (1911-1999), sage-femme ayant exercé à Bouvron durant la Seconde Guerre mondiale, dont la biographie est jointe en annexe à la présente délibération.

Article 2 : À compter du 6 septembre 2025, l'adresse des propriétés concernées, notamment celle située « 1 rue Waldeck Rousseau », est modifiée et devient : 1 Place Simone Rigal – 44130 Bouvron.

Article 3 : Le Maire est chargé de notifier cette décision aux services administratifs et postaux compétents (La Poste, INSEE, services de secours, administrations diverses) afin d'assurer la mise à jour des bases de données.

Article 4 : Le Maire veillera à informer les riverains concernés par ce changement d'adresse.

Article 5 : La présente délibération sera transmise aux autorités compétentes et publiée conformément aux dispositions réglementaires.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire

Emmanuel VAN BRACKEL



Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 044-214400236-20250905-20250906-DE

Annexe : Note biographique sur Simone Rigal

Simone Rigal (1911-1999), sage-femme, est une figure locale marquante qui a exercé son métier à Bouvron dans des conditions particulièrement difficiles pendant la Seconde Guerre mondiale. Son engagement et son dévouement ont laissé une empreinte durable dans la mémoire collective de la commune. Elle a notamment aidé à la naissance de nombreux enfants dans des circonstances exceptionnelles, notamment durant la période de la poche de Saint-Nazaire.